

LA PATRIE

MONTREAL, 28 AVRIL 1893

Nous lisons dans le *Paris-Canada* :
« M. Beaugrand, directeur de la *Patrie*, et M. Beaugrand sont arrivés à Paris, mardi, venant de Nice. Parti de Vancouver, à l'automne, avec sa famille, à bord d'un des paquebots du C. P. R., qui font le service entre le Canada, la Chine et le Japon, M. Beaugrand vient de faire une sorte de tour du monde, au cours duquel il a adressé à son journal une série de lettres fort intéressantes. On lira avec un intérêt tout particulier en France celle qui touche le Tonkin dont l'aspect a vivement frappé le journaliste canadien. »

Aux dernières élections fédérales, plusieurs prévisions ont été énoncées au congrès, malgré l'opposition du gouvernement.

Les districts agricoles du sud de la Russie ont souffert récemment de fortes gelées. On craint que la récolte ne manque complètement.

Deux fromageries viennent d'être ouvertes à Shawinigan, comté de St-Maurice. Le district de Trois-Rivières est l'un de ceux où l'industrie laitière est la plus en vogue.

A mesure que les vacances vont survenir dans le service des agents des réserves sauvages aux Etats-Unis, elles seront remplies par des officiers de l'armée régulière américaine.

Les catholiques allemands ont résolu d'élever un monument à leur ancien chef Winthorst, dans sa ville natale, Meppen. Le sculpteur Pohlmann a reçu la commande de la statue.

Déjà des dissensions se sont déclarées dans le cabinet formé par le roi Alexandre de Serbie qui vient de s'emparer du trône par un coup d'Etat hardi.

Une réflexion du *Boston Globe* : La farine qui se vendait \$19 le baril en 1867 se vend aujourd'hui \$4.25. Et pourtant il y a des gens qui parlent du « bon vieux temps ».

La *Tribune*, de St-Hyacinthe, vient d'entrer dans sa sixième année d'existence. Notre confrère lutte pour la bonne cause et nous lui adressons nos bons souhaits.

Les résidents de Cape May ont offert à M. Cleveland une villa dans cette localité, comme ils en avaient donné une à M. Harrison, il y a quatre ans.

Par une majorité de six cent trois voix, la ville de Hamilton vient de refuser d'accorder un subside de \$125,000 au chemin de fer Niagara Central.

Un projet de loi sera introduit à la diète hongroise pour assurer l'émancipation complète des Juifs qui sont à présent privés des droits politiques en Hongrie.

La loi du Danemark oblige l'hôtelier qui a vendu le dernier verre, à celui qui ne peut plus se tenir sur ses jambes, de faire porter celui-ci à sa résidence. Cette loi mise en vigueur lui rendrait les mastroquettes plus prudents.

Antonio Franchi, un des chefs de l'irréligion et de l'athéisme en Italie, et le rédacteur du *Difesa*, organe remarquable par sa campagne violente contre le catholicisme, vient d'entrer comme frère convers dans un couvent de Carmélites, à Gènes.

Le cardinal de Westminster a pris l'initiative de la fondation d'un musée d'art chrétien à Londres. Une exposition d'articles religieux empruntés aux couvents, monastères, églises et collections particulières dans toutes les contrées catholiques aura lieu en 1895.

On annonce que Sa Grandeur Mgr de Goebriand, évêque de Burlington, fera paraître sous peu un ouvrage intitulé : « Les travaux des Apôtres ». Le vénérable prélat est aussi l'auteur de plusieurs livres très estimés, entre autres une « Histoire du culte divin » et une « Histoire de la confession ».

BULLETIN POLITIQUE

— Nos ministres fédéraux font un beau compliment à M. Jones, pour son travail sur le *Patronage*.
— Enfin que voulez-vous que fassent trois Canadiens contre un gouvernement mené par les orangistes ?
— Commencons par nous débarrasser du « grand » et de l'« homme » qui obtiennent notre part de justice.

Les bleus sont à la merci des jaunes : râlions nous autour de Blake et Laurier, et alors Anglais et Français, tout le monde aura sa part de protection et de justice.

— Les membres du Club Macdonald n'ont pas invité Sir A. P. Caron à leur banquet annuel qui a lieu samedi dernier. On dit que le noble Sir est en fureur à propos de ce manque d'égards. C'est pour le *Miner* à émettre au sujet de M. Oulmet. On dit que c'est M. Oulmet, par l'entremise de son cousin Emmanuel, qui a fait proposer l'invitation. C'est M. Tassé qui a fait supprimer dans la *Miner* le rapport du discours du ministre des Travaux Publics.

— Sir John Thompson a écrit à M. Curran au sujet de son vote contre son collègue, M. Wallace, le chef des orangistes. Le Premier Ministre blâme M. Curran parce que ce vote peut priver le gouvernement de l'appui des orangistes. M. Curran se propose bien de tout faire à l'avenir, pour plaire aux orangistes.

— M. Oulmet partira, dit-on, lundi prochain pour la Colombie dans un char officiel, sans doute. Il s'en va revoir les plaines fertiles de l'Ouest, le théâtre de ses prouesses. Les sauvages vont être contents de le revoir.

— M. Oulmet se fera accompagner par l'ingénieur des Travaux Publics, M. Emard, son associé, et l'avisé de M. le contrôleur Emmanuel Saint-Louis, cousin du ministre, fera aussi le voyage.

— Les membres du Club Sir John A.

Macdonald se préparent à aller déposer une couronne sur la tombe de Sir John, au cimetière de Cataract. Ils inviteront tous les clubs de la puissance à prendre part à cette démonstration. Le voyage se fera le jour anniversaire de la mort du chef ou le jour de la Confédération.

— M. Curran a télégraphié ses compliments à M. Gladstone à l'occasion du passage du bill du « Home Rule ». Son collègue, Clarke Wallace, a télégraphié, lui, aux orangistes d'Ulster, les félicitant d'avoir pris les armes, d'avoir tiré sur les catholiques et d'avoir tué un prêtre.

— M. Clarke Wallace est le ministre des Douanes, et c'est lui qui fait nommer M. White percepteur des douanes à Montréal.

— « We don't care about the province of Quebec », a dit M. MacKenzie-Bowell, l'autre jour, à un député canadien-français, aux Communes.

— Monsieur Oulmet, monsieur Oulmet, levez-vous, s'il vous plaît. Ce n'est plus le temps de rester à quatre pattes.

— M. Curran a fait retrancher une partie du Quartier-Est de la division fédérale de Montréal-Centre, afin de se débarrasser du vote canadien-français. C'est la raison qu'il a donnée à M. Oulmet lors du scrutin.

— Les élections de la division Centre devraient prendre note des dispositions du solliciteur-général à l'égard des Canadiens-français.

— M. Oulmet ne s'est jamais oublié depuis 1872. La politique lui a été une bonne grosse vache à lait qui n'a jamais tari. Le ministre des Travaux Publics n'oublie pas les siens non plus. Pour ne parler que de ses très proches, disons d'abord qu'il a fait nommer son frère Téléphore à la position de préfet du pénitencier, en l'ayant mis à la retraite de M. Lavoie, qui était parfaitement en état de remplir les fonctions de cette charge. Ce frère a un salaire de \$2,500, avec en plus l'usage d'une superbe villa à St-Vincent de Paul chauffée et éclairée par le gouvernement, de plus deux chevaux nourris et attelés aux frais du pays.

Le progrès de libéralisme

Le brillant succès remporté par les libéraux dans Vaudreuil est une nouvelle preuve de l'importance du mouvement en faveur de la réforme du tarif, mais ce n'est pas le seul indice de revirement qui s'est fait dans l'opinion publique. L'existence et la force de ce mouvement ressortent d'une foule de circonstances qui ne sauraient s'expliquer autrement qu'en admettant la marche progressive des idées vers la liberté du commerce.

Le *Central Farmers Institute* s'est prononcé unanimement en faveur d'une plus grande somme de liberté commerciale et les *Patrons of Industry* ont adopté le libre-échange comme principal article de leur programme. Les associations des Artisans disent sérieusement divers projets de réforme du tarif et toute la presse indépendante se déclare contre le tarif actuel.

Au parlement, plusieurs conservateurs, entre autres MM. McCarthy, O'Brien et Hodgins ont combattu la politique fiscale des ministres qu'ils approuvent sur tous les autres points. Le gouvernement lui-même a reconnu l'importance du mouvement en permettant que en qu'on débattre la révision du tarif.

Quoi qu'il puisse faire les gouvernements, la réforme s'imposera quand même et le pays aura tout à gagner au changement; c'est avec un sentiment de satisfaction bien légitime que les libéraux saisisent ce résultat qu'ils appellent de tous leurs vœux et en faveur duquel ils ont lutté avec tant d'énergie et de persévérance.

En combattant les exactions du tarif, nos amis ont maintes fois averti le parti conservateur et l'électorat des dangers qui les menacent. Ils ont prédit les conséquences désastreuses de la politique prétendue nationale, et tout le monde est bien obligé d'admettre aujourd'hui que leurs prévisions étaient exactes.

Is ont attaqué le système en bloc et par le menu. Non seulement, ils se sont opposés au tarif de 1879, mais ils ont combattu les augmentations de 1887 et celles de 1890. Ils ont démontré que les droits spécifiques pesaient sur les consommateurs des produits les moins indispensables. Ils ont prouvé que quelque énorme que fut le montant de l'impôt versé dans le trésor fédéral, il était encore considérable que la taxe exportée aux contribuables pour gonfler les goussets des manufacturiers étrangers par la protection.

Malheureusement, ils préféraient dans le détail. Pendant longtemps on refusait de les entendre et jusqu'à ces derniers temps la protection était un cri de ralliement dont on se servait pour gagner les élections et non une faiblesse, une infirmité dont on cherchait à s'exuser, une vilénie démodée que l'on met au rancart.

Aujourd'hui l'électorat est disposé à réfléchir. Instruit à l'école du malheur, il prête volontiers l'oreille aux arguments un peu vieillards mais toujours solides des libéraux. Il écoute ces théories, immuables à cause de leur justesse, avec le même intérêt qu'il apporterait à se faire expliquer la découverte d'un nouveau principe d'économie politique.

Aujourd'hui, les libéraux voient leurs prévisions réalisées, leurs principes admis comme étant les vrais principes et, avant longtemps, ils auront le plaisir de voir s'effectuer les réformes qu'ils préconisaient depuis si longtemps.

Les libéraux ont souvent protesté contre l'emploi des subventions de chemins de fer et autres dépenses gouvernementales comme moyens de corrompre l'électorat, afin d'assurer l'élection des candidats ministériels. On n'a tenu aucun compte de leurs protestations, on les a tournées en ridicule et on les a accusés de s'opposer au développement des ressources du pays. Mais, avec le temps, l'usage des corrupteurs est devenu tellement choquant que plusieurs conser-

vateurs honnêtes en ont été profondément dégoûtés.

M. O'Brien exprimait sans doute l'opinion d'un grand nombre d'entre eux lorsqu'il déclarait en pleine assemblée publique que le temps était arrivé où les allocations et les subventions qui encourageaient la corruption devaient cesser.

La loi relative au morcellement des comtés et la loi du cens électoral offrent des exemples des mesures prises par le gouvernement pour atténuer l'effet produit par les protestations dont la justesse est aujourd'hui généralement reconnue.

Il est évident que chacun des rouages de la lourde machine qui depuis quatorze ans fonctionne pour maintenir les conservateurs au pouvoir, est aujourd'hui condamné par la presse indépendante et par les hommes politiques indépendants et aussi, nous en avons la ferme conviction, par l'écrasante majorité des électeurs.

Il y a tant nombreux les sujets sur lesquels tous les Canadiens qui désirent avoir un bon gouvernement peuvent s'entendre, quelle que soit leur origine ou leur manière d'adorer Dieu, et il est à espérer que tous ceux qui ont à cœur les intérêts du pays comprendront que leur devoir n'est pas de faire de la politique pour l'autre monde mais pour celui-ci.

Donnez au peuple les moyens de vivre honorablement, n'entrez pas son esprit d'entreprise, n'intervenez pas officiellement pour lui nuire sous prétexte de le protéger, empêchez les doigts corrus des exploiters de froisser dans ses goussets pendant que son attention est absorbée par une préoccupation honnête.

Laissez-le faire, ne lui nuisez pas, donnez-lui la plus grande somme de liberté possible et vous verrez qu'il saura bien se protéger tout seul. C'est parce que le parti libéral s'est toujours montré convaincu de cette vérité que le peuple, trop longtemps égaré par les fausses doctrines conservatrices, vient enfin de reconnaître ses véritables amis, et se prépare à le prouver d'une façon tangible aux prochaines élections.

HORS DES GONDS

Un homme qui n'est pas content, ce matin, c'est M. Joseph Tassé, de la *Miner*.

Imaginez-vous que la *Patrie* a pris la liberté grande de rapporter fidèlement une partie des jolies choses que des conservateurs en vue lui ont racontées sur son compte.

M. Tassé est un homme public. Ce n'est pas sa faute, ce n'est pas même la faute des électeurs; mais, puisqu'il tient à retirer de sa position tous les avantages qui en découlent, il devrait avoir le courage d'en subir les inconvénients sans sortir des gonds.

D'abord, il ne faut pas se vanter. Si se se vanter et plus il abuse la galerie. Ce matin, il s'en prend à tout le personnel de la *Patrie*. Un peu plus et il envelopperait les abonnés et les annonceurs dans les terribles replis de son formidable courroux.

S'il s'en prend à notre directeur absent, il s'en prend au reporter chargé de notre quatrième page, enfin il s'en prend à moi qui ai bien autre chose à faire qu'à m'occuper de sa sottise mais encombrante personnalité.

Paix moi! Ne voilà-t-il pas que M. Tassé s'imaginer que je lui fais l'honneur de lui en vouloir parce qu'il aurait essayé à me faire du tort sans y parvenir?

Il me reproche le fait qu'il a signé ma requête demandant à être nommé traducteur au *Hanard*. Je lui rappelle que je rédigeais alors un journal qui n'était pas ministériel, que j'étais en conséquence mal noté parmi ses chefs et que je ne songeais pas à leur demander la moindre faveur.

Il se dit très bien que c'est son entourage immédiat, à lui, qui m'a proposé de faire ma demande en m'exposant que l'emploi ne dépendait pas du gouvernement, mais d'un comité de la Chambre.

Rien d'étonnant qu'il ait signé ma requête. Ma nomination faisait son affaire. Il poursuivait un but que je comprenais parfaitement et qui était tout autre que de me procurer une sinécure.

Je n'ai jamais considéré que l'on m'avait fait une faveur en me nommant. J'ai toujours tenu au pays du travail pour plus que la valeur de l'argent que j'en ai retiré. C'est pour cela que je n'ai jamais voulu faire la moindre concession de principe, soit pour obtenir un emploi soit pour le garder.

Si j'eusse voulu s'abriter à la Tassé je serais encore au *Hanard*. Je citerai au besoin les paroles prononcées à la Chambre des Communes par M. Chaplain à l'effet que mes compagnons et moi nous n'aurions eu qu'à exprimer le regret d'avoir protesté contre l'exécution de Riel pour rentrer en grâce.

Nous avons tous trois refusé de le faire et nous n'en voulons pas aux politiciens qui ont été assez petits pour nous persécuter. Nous les plaignons au contraire.

Ce sont des incidents comme ceux-là que M. Tassé appelle mes « culbutes politiques ». M. Tassé n'en a jamais fait de celles-là; ce n'est pas son genre.

Je le dénie d'indiquer dans ma carrière de journaliste un seul cas où j'ai modifié mes opinions pour plaire au parti régnant. En quatre circonstances différentes, que je mentionne entre autres, parce qu'elles sont de notoriété publique, j'ai renoncé à des positions honorables plutôt que de consentir à approuver des fautes que je ne me paraissais pas en droit de commettre.

Je le dénie d'indiquer dans ma carrière de journaliste un seul cas où j'ai modifié mes opinions pour plaire au parti régnant. En quatre circonstances différentes, que je mentionne entre autres, parce qu'elles sont de notoriété publique, j'ai renoncé à des positions honorables plutôt que de consentir à approuver des fautes que je ne me paraissais pas en droit de commettre.

Lorsque vous prétendez que vous m'avez chassé de la *Miner*, vous m'avez avec une effronterie détonnante menti à un partisan d'une politique basée sur le mensonge. Lorsque je suis entré à la *Miner* comme éditeur, je ne vous ai pas demandé de permission et je n'en avais pas pas à vous demander. Lorsque

j'en suis sorti, vous n'étiez pas là et c'est de mon propre gré que j'ai résilié le contrat que j'avais passé avec M. Berthiaume.

Je n'ai pas besoin de rappeler au public votre déclaration sous serment à l'effet que vous eussiez été bien aise de m'accepter à la *Miner* si j'eusse voulu adopter votre manière de voir.

Vous savez que pendant mon séjour à la *Miner* je n'ai jamais écrit un seul mot en faveur de nos amis politiques. Vous vous êtes plaint assez amèrement lors du procès Berthiaume, procès intenté par vous dans l'unique but de faire dire à des témoins, qui n'y entendaient rien, que vous étiez un littérateur émérite.

Vous aviez besoin de cette réclame sans doute. Moi je n'en avais pas besoin et c'est pour cela qu'il n'a pas été question de mon mérite littéraire, excepté lorsque vos témoins ont voulu le contraindre à votre, naturellement pour faire ressortir votre supériorité réelle ou supposée.

Maintenant, si ça peut vous faire plaisir, j'ajouterais que non seulement je n'ai pas écrit contre vous les nouvelles dont vous me reprochez la paternité, et que mon rôle, en ce qui vous concerne, s'est borné à éligner, de la correspondance de vos amis politiques, des remarques beaucoup plus blessantes que celles qui ont été publiées.

Croyez bien que, si je vous dis cela, c'est tout simplement dans l'intérêt de la vérité. Vous pouvez le croire ou ne pas le croire, je m'en fiche comme d'un poison d'une pommade et je n'ai pas d'excuses à vous offrir.

REMI TREMBLAY.

A l'Événement... et au Monde

« Je suis ce que notre clergé m'a fait »

St-Rémi, 26 avril, 1893.

On me signale un article de l'*Événement* où ce journal, après avoir accusé d'être annexionniste, me foudroie en disant « que j'attache notre clergé qui m'a fait ce que je suis ».

D'abord, je ne suis pas grand chose; et si le clergé n'avait pas produit d'autre œuvre que moi, les bleus ne l'aimeraient pas autant. Tout de même, en lisant ça, j'ai pensé que l'*Événement* était sous l'impression que je suis le fils d'un ministre protestant, et qu'ainsi, le clergé (protestant, bien entendu) était responsable de la confection de mon individu. Or, d'après les registres de ma paroisse natale, je suis fils d'un cultivateur catholique. Il est vrai que mon père, payant plus fidèlement ses dimanches que M. Davignon, de Chambly, j'ai été baptisé gratuitement... Merci, pour autant.

Mais depuis que je suis assez grand pour mettre les mains dans mes poches, et en tirer ce que mon père mettait dedans, j'ai toujours bien payé ce que je devais au clergé, comme aux laïques.

Je suppose que c'est pour une de ces deux raisons suivantes que l'*Événement* me traite d'ingrat envers le clergé : parce que j'ai fait un cours d'étude, ou parce que je suis député.

Or, pour ce qui est de mon cours d'études au collège, je ne suis pas du tout ce que le clergé aurait voulu que je fusse : on voulait me faire prêtre... J'ai fait un avocat. 2. Malgré les bons souvenirs que j'ai gardés de mes professeurs (d'un surtout, digne et généreux qui fut mon professeur particulier), je dois dire à l'*Événement* que je n'ai pas fait mon cours d'études par charité, et qu'au collège, il n'y a que quelques *accesses* que j'ai eus probablement pour rien.

Quant à mon mandat de député... j'ai été élu par dix-huit voix de majorité... Je dois si peu m'occuper de clergé, que s'il y avait eu dix-neuf curés dans le comté de Napierville, je n'aurais probablement pas été élu; car, à l'exception du curé de ma paroisse (j'aime à croire qu'il me connaît mieux que les autres) tous ont voté, après s'être prononcés ouvertement pour mon adversaire. Je ne leur reproche pas ce vote; ils ont certainement voté suivant leurs convictions, mais je ne voudrais pas laisser l'*Événement* sous l'impression que je suis un ingrat... Ce n'est donc pas le clergé qui m'a fait avocat, ni député... Je n'en admire pas moins nos bons curés qui se font les gardiens de la morale et le soutien de la société par la prédication de la grande doctrine humanitaire : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse à vous-même... » Voilà ce que je dois au clergé, pas comme individu, mais comme membre de la société.

Le *Monde*, lui, en est à son troisième article contre moi, à propos de la lettre sur l'annexion que j'ai écrite au *Courrier de l'Ontario*. Les deux premiers articles étaient écrits poliment, tout en travestissant ma pensée. Je n'ai pas lu et j'y répondrai, me contentant de la lettre que j'ai déjà écrite au *Canada*, en réponse à l'*Événement*. D'ailleurs, je ne voulais pas que ceux qui connaissent la modeste position que j'occupe, crussent que je me prends assez au sérieux pour me figurer que l'annexion va gagner ou perdre du terrain, selon que je serai pour ou contre.

Cependant, le dernier article du *Monde*, étant particulièrement faux à mon égard, LA PATRIE me permettra d'y répondre.

A lire cet article du *Monde*, du 23 courant, « j'ai vu l'annexion, et j'ai vu les curés ». Je serais un peu plus... (non ami, cela est inacceptable dans la province de Québec)... Puis, sous forme de lecture spirituelle, le *Monde* ajoute : « Quand on n'est pas le curé de l'église, on ne monte pas à cheval; quand on n'a pas l'opinion solide, on ne se mêle pas d'écrire ».

Enfin, il paraît « que le courage me manque pour me faire pardonner mon imprudence par une bonne confession, et une profonde contrition... » Hélas,

hein! la contrition après la confession... avec ce système, le dévot du *Monde* fait un sacrifice chaque fois qu'il entre au confessionnal.

Pour moi, je n'ai aucune contrition pour ce que j'ai écrit du clergé. Je n'ai dit aucun mal de lui; et je n'ai dit que la vérité. Le fait est que vous n'avez pas nié encore un seul mot, pas un seul mot de ma lettre au *Courrier*. Que le *Monde* me signale un seul mot de ma lettre qui soit faux ou injuste à l'égard du clergé, je me hâterai de rectifier. Et en attendant cela, mon bon ami, voulez-vous qu'on s'occupe un peu de respect que le *Monde* a pour le clergé? Je lis l'entreillet suivant que le *Monde* a écrit d'un vénérable curé du comté de Laprairie : « Un comté de dames de... (vous nommez la paroisse) parmi lesquelles les veuves et les demoiselles mères font assaut de zèle, organisent une souscription pour offrir à leur pasteur un cadeau spécial à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. »

J'ai souligné les mots : *veuves, filles-mères et cadeau spécial*. Qu'est-ce que cela veut dire?... Pour quoi mentionner les veuves et les filles-mères plus zélées que les autres dames, auprès de leur curé? Est-ce que cette perfide insinuation n'a pas été écrite par un poltron du *Monde*? Et vous qui me querrellez pour avoir dit « que le clergé est un élément plus puissant que les facteurs politiques, dominant et érayant toutes les conventions, et qu'il est opposé à la discussion du projet de l'annexion », vous ne rougissez pas d'insinuer que les vieilles filles et les veuves voligent avec empressement auprès du curé de telle paroisse... J'ai dit la vérité, moi. Je le répète. Avez-vous dit la vérité, vous? Voyons, mon ami, n'est-il pas vrai que vous ne respectez que ceux des curés qui favorisent vos vues politiques, et que vous ne vous cramponnez aux boutonnières des autres soutanes que pour baver plus à votre aise sur leur collet romain?

Le *Monde* dit que je suis annexionniste à Chicago, et anti-annexionniste ici. Donc, « je n'ai pas le pied ferme dans l'étrier ».

Allons au fait : Dans ma lettre au *Courrier de l'Ontario*, je m'élève contre le statu quo; et je constate que l'annexion est impossible, parce que le clergé catholique de Québec et les *Loyalistes d'Ontario* sont opposés à la discussion du projet annexionniste... Maintenant, quelle est ma conclusion? La voici : « Quand le peuple aura peiné pendant vingt ans, à côté du Paradis Terrestre, si (veuillez lire ceci, mon ami) si l'Angleterre nous refuse un siège au banquet des nations indépendantes », etc., etc., etc., nous parlerons de nous annexer.

Donc, je suggère que la première chose à demander, c'est l'indépendance? ou pas l'annexion... et ce n'est qu'au cas où l'on nous refusera l'indépendance et que le peuple aura peiné encore vingt ans, que je parle de l'annexion comme désirable.

Si vous avez lu toute ma lettre, pourquoi persistez-vous à m'accuser de manquer d'opinion solide, parce que j'ai répété dans mes lettres subséquentes que je suis partisan de l'indépendance? Si vous n'avez pas lu toute ma lettre, laissez-moi dire, si vous ne savez pas ce que vous dites, vous sachiez au moins ce que j'ai dit.

Le *Monde* ajoute : « M. Monet n'a songé à se dire indépendant. » (Le *Monde* veut dire : partisan de l'indépendance) « qu'après la conférence de M. Mercier, lorsque ses amis lui ont fait sentir la gaucherie qu'il avait commise. » Ça, c'est riche; vous comprenez l'idée, hein! si cela est vrai, je suis comé : dire comme M. Mercier... Mais, non, cela n'est pas vrai. M. Mercier a donné sa conférence le 4 avril, n'est-ce pas?

Le 31 mars, dans une lettre écrite au *Canada*, en réponse à l'*Événement*, je déclare sous ma signature que l'*Événement* a mal interprété ma lettre sur l'annexion et « que je suis partisan de l'indépendance ». Le *Canada* a retardé de quelques jours la publication de ma lettre, mais cette lettre porte une date qui est la date exacte où j'ai donné au journal, à Ottawa, c'est-à-dire le 31 mars. Or, du 31 mars au 4 avril, il y a trois jours francs, n'est-ce pas? Ce calcul a pu être trop fatiguant pour l'intelligence du rédacteur du *Monde*. Mais alors, monsieur, pourquoi « vous m'avez écrit » et de faire des compilations de dates sans difficultés, sans avoir l'assistance d'un mathématicien qui vous empêche de faire des « gaucheries » comme celle-ci...? Si vous n'êtes pas « plus ferme dans l'étrier » que vous n'êtes forts sur les chiffres, « ne montez jamais à cheval », car votre cheval vous tuera s'il n'a pas pitié de vous.

J'ajoute que le plaidoyer d'ignorance serait une défense plausible pour le *Monde*... Mais, impossible! Le *Monde* sait que j'ai écrit le 31 mars dernier au *Canada* d'Ottawa, puisqu'il mentionne cette lettre dans son article du 7 courant. Il y a donc mensonge... Alors, mon ami, si « votre solidité d'opinion » consiste à mentir fermement, pour le seul plaisir de m'accuser, vous ne devriez pas vous « mêler d'écrire » sans avoir pris de vous quelque chose comme un conseil judiciaire qui vous empêche de dire des banalités comme celle-ci : « Je suis partisan de l'indépendance ».

Quant à « guépier » ou tout ce que je suis tombé... consolez-vous... Je suis entre les mains de l'*Événement* et du *Monde* dont les rédacteurs n'écrivent pas avec assez de finesse caustique pour s'appeler des guépiers... Soyez un peu plus modeste, monsieur. Laissez-vous apprécier par les autres, et vous verrez que l'opinion générale, sur votre compte, c'est que vous ressemblez moins aux guépiers qu'aux bananiers.

D. MONET.

On peut se rendre directement au Parc Amburst par les chars urbains vi rue St-Denis.

ANNONCE IMPORTANTE

—DE—

JOHN MURPHY & CIE TOILES

Nouvelles Toiles

Grand assortiment de Toiles de toutes sortes à grand marché.

Venez les voir. Venez les voir.

Toiles de table blanches pour nappes depuis 40 la verge.

Toiles blanches pour nappes depuis 40 la verge.

Nappes blanches en toile de 50 la verge.

Serviettes de table pure toile, de 50 la douzaine.

Dessus de Buffet depuis 30 la douzaine.

Nappes en couleurs depuis 70 la verge.

Nappes à jour depuis \$4.00 la verge.

Serviettes à jour depuis \$2.75 la douzaine.

Dessus de Bureau depuis 30 la douzaine.

Nappes à The depuis 50 la verge.

Serviettes avec franges depuis \$1 la douzaine.

Essuie-mains depuis 30 la douzaine.

Toiles à Rondeaux depuis 60 la verge.

Toiles pour Verrières depuis 70 la verge.

Toiles de tabliers, depuis 20 la verge.

Toile pour Chemises depuis 30 la verge.

Seils de Table depuis \$5.50 la verge.

Nous venons de recevoir un lot spécial de

Nappes et Serviettes

Que nous offrons à 40 pour cent de réduction sur le prix ordinaire. Une simple visite suffira pour vous convain

VILLE DE MONTREAL
FEU. EAU. FUMEE.

Grande mise en vente de toutes les
Marchandises Endommagées
Gants de Kid et Parfums

400 douzaines de Gants à Sacrifier.
Toutes les bouteilles de Parfums endommagés par la Fumée
seront vendues pour rien.
Il faut absolument s'en débarrasser.

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES
CETTE SEMAINE

— EN —
Lingerie, Corsets, Bas, Broderies et Dentelles

Tapis, Prelarts, Rideaux,

Ce département, recouvert depuis quelques jours seulement, fait des affaires considérables, vu le bon marché de toutes les marchandises.

Cie Générale des Bazaars

COIN DES RUES
St-LAURENT, Ste-CATHERINE ET St-CHARLES BORROMEE

PURGATIFS, DÉPURATIFS
 Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle sous
 les *Engorgements d'Intestins*
 (CONSTIPATION, MIGRAINE, CORÉCTIONS, ETC.)

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs.
1 fr. 50 la 1/2 boîte (50 grains). — 3 fr. la boîte (100 grains).
Notice dans chaque boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

LES MEILLEURS

DUPITRES

OFFICIALS

SONT FABRIQUES PAR

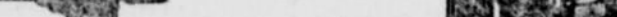
TEES & CO.,

300 rue St-Jacques,

MONTREAL.
G. CHARLEAU

MÉDAILLE D'ARGENT. *Maison fondée en 1862.* DIPLOME

MANUFACTURED BY



COFFRES FORTS

DE LA

CENTENAIRE 1876. ET SHERBROOKE, P. Q. 1891

N'achetez pas sans venir voir nos nouveaux modèles de Poêles de Cuisine en Acier. Ils sont garantis **ÉPARGNER DE 25 à 30 POUR CENT DE COMBUSTIBLES** sans nuire à votre confort. Nous en fabriquons de toutes les grandeurs, soit pour Institutions, Bâtimens, Familles, Hôtels et Restaurants.

114 RUE ST LAURENT Téléphone Bell 122

47-6

ASSUREZ

LA DERNIERE CHOSE

VOS HARDES EN FAIT D'ASSURANCE.

Le public assure sa vie, ses meubles et ses maisons. Il paie un gros prix pour les assurer. Pourquoi n'assurez-vous pas vos hardes ! L'assurance sur la vie bénéficie aux autres. L'assurance sur vos hardes, vos articles de lit et chaque parcelle de hardes que vous envoyez au lavage rapporte un bénéfice direct.

STRACHAN'S

GILT EDGE
SCAR

3 53

A. S. PHILLIPS & CO. | A. SICOTTE & CIE

Ont transporté les
bouteaux au no 303
rue St Laurent, entre
les rues Mignonne
et Ontario, où ils

Articles en Bambou,
Beaux Cadres pour Tableaux
148 RUE MCGILL—MONTREAL.
